



ATTESTATION SUR L'HONNEUR - Epoux

Je soussigné ...
né le : ... à : ...
département : ...
certifie, sur l'honneur,
être célibataire ne pas être remarié être domicilié à ...
résider ou avoir résidé sans interruption dans la Commune de ...
depuis le ... jusqu'au ...

Preuve du domicile ou de la résidence :
Titre de propriété Certificat d'imposition ou de non-imposition Quittance de loyer Quittance d'assurance
logement Quittance de gaz Quittance d'électricité Quittance de téléphone Autre : ...

A ... le ...
Signature

En application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et d'une amende le fait :
1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
2° de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié ;
Les peines sont aggravées lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR - Epouse

Je soussignée ...
née le : ... à : ...
département : ...
certifie, sur l'honneur,
être célibataire ne pas être remariée être domiciliée à ...
résider ou avoir résidé sans interruption dans la Commune de ...
depuis le ... jusqu'au ...

Preuve du domicile ou de la résidence :
Titre de propriété Certificat d'imposition ou de non-imposition Quittance de loyer Quittance d'assurance
logement Quittance de gaz Quittance d'électricité Quittance de téléphone Autre : ...

A ... le ...
Signature

En application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et d'une amende le fait :
1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
2° de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié ;
Les peines sont aggravées lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.